

Dons et Legs

Notre association est habilitée à recevoir vos dons et vos legs. Les fonds légués par nos bienfaiteurs représentent une part importante de nos ressources.

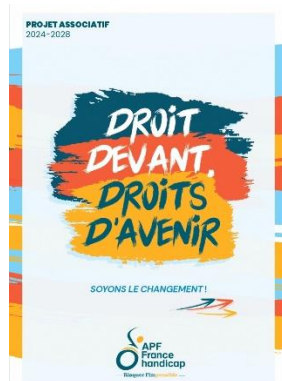
« Donner et recevoir, recevoir et donner, c'est tisser des liens entre les hommes pour en faire une seule et grande famille. »

Pam Brown

Le projet associatif

Le nouveau projet associatif 2024-2028 d'APF France handicap « Droit devant, Droits d'avenir » s'articule autour de trois axes :

1. Défendre et mettre en œuvre les libertés et les droits fondamentaux des personnes
2. Agir pour une société juste, solidaire et durable
3. Réinventer APF France handicap



Délégation des Hautes-Pyrénées
9 rue des Gargousses

65000 TARBES

05.62.93.86.07

dd.65@apf.asso.fr

*Soutenez notre association en
adhérant.*



« Risquons l'impossible »

André TRANNOY

**Co-fondateur et premier
président de l'association.**



**DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DES HAUTES-PYRÉNÉES**



**« Les gens ont tous quelque
chose en commun, ils sont
tous différents. »**

Robert Zend

APF France handicap

Notre association a été créée en 1933, elle est reconnue d'utilité publique. Chaque jour, elle milite à différents niveaux (départemental, national) pour faire valoir les droits des personnes en situation de handicap et leur permettre d'exercer leur citoyenneté. Anciennement, Association des Paralysés de France, notre volonté a été de l'ouvrir à tous types de handicap (moteur, mental, psychique, visuel, auditif) d'où sa nouvelle appellation.

Les missions

- ❖ Accueillir et soutenir activement les personnes en situation de handicap et leurs familles ;
- ❖ Défendre les droits des personnes et de leurs proches tout en luttant contre les discriminations ;
- ❖ Lutter contre l'isolement et renforcer les liens avec tous les acteurs de l'association ;
- ❖ Mettre en œuvre des projets, des actions selon les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

APF France handicap dans les Hautes-Pyrénées

Onze structures accueillent, informent et accompagnent les adultes et enfants en situation de handicap et leurs familles. Parmi les structures, nous retrouvons un Institut Médico-Educatif (IME), deux Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS), un foyer d'hébergement, un foyer de vie, un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM), un Établissement et Service d'Aide par le travail

(ESAT), un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et la délégation.

L'Équipe de la délégation des Hautes-Pyrénées

Odile Le Galliotte, Directrice Territoriale des Actions Associatives du Gers et des Hautes Pyrénées.

6 salariés et un peu plus de 160 bénévoles au service de la dynamique associative.

Une équipe de bénévoles réguliers vous accueille dans notre délégation.

Le Conseil APF de Département

Le CAPFD avec ses 7 élus, met en œuvre les orientations politiques nationales, régionales et départementales, participe à la définition des actions ressources et organise la représentation politique.

Le dispositif Handi-Droits

Il propose un premier accueil des personnes se présentant à la délégation avec une problématique concernant le handicap (dossiers MDPH, ressources, logement, lien social, discriminations, ...).

Le Collectif Access 65

Composé de quatre associations (**AFM Téléthon**, **APF France handicap**, **le Comité AVH 65** et **Handi'Spina**) il agit pour l'accessibilité universelle. Notre détermination est de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite.

Les Groupes APF France handicap

Le « Réseau Emploi et Handicap » : a pour but de développer et de mobiliser un réseau d'entreprises et de collectivités de taille et de domaines d'activité variés pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap sur le 65.

Le groupe « Les jeunes amis du 65 » : temps de rencontre pour des jeunes en situation de handicap de 18 à 40 ans, afin de favoriser le lien social et rompre l'isolement.

Le groupe « Familles Handi'Cap 65 » : groupe de parole accueillant des parents d'enfants et adultes en situation de handicap et des parents eux-mêmes en situation de handicap.

Un dispositif Habitat Inclusif

Ce dispositif accueillant une quinzaine d'habitants, permet un soutien à la vie sociale et partagée, un maintien à domicile au travers d'activités inclusives, une écoute et un accompagnement individualisés.

Le service Mand'APF 32 & 65

Il accompagne les Particuliers Employeurs en Situation de Handicap (PESH) dans la gestion et la sécurisation des aides humaines à domicile

La démarche EPop

Intervention par les pairs en mobilisant les savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap.